



Diagnostic « emploi salarié – formation » de l'agriculture de production en Corse

Dossier n°46 – janvier 2011

Introduction

En 2007, l'agriculture représente 3,6% des emplois régionaux, soit légèrement plus qu'au niveau national (3,1%).

Le poids économique du secteur confère toujours une orientation agricole à l'économie régionale. L'agriculture corse est dans une position singulière comparativement aux autres régions françaises dans la mesure où l'île doit faire face à un déficit de production alors que les autres sont confrontées à la surproduction. La région dispose d'atouts importants pour s'engager dans une agriculture de qualité, à forte valeur ajoutée. Ces évolutions auront des incidences sur les besoins en main d'œuvre tant quantitatifs que qualitatifs qu'il convient d'anticiper en améliorant les outils qui permettent la connaissance et les rapprochements entre

offres et demandes d'emploi ainsi que l'adaptation de l'offre de formation.

Le salariat agricole reste souvent méconnu et fait rarement l'objet d'étude détaillée. Cette forme d'emploi connaît une évolution positive alors que le nombre d'exploitants ne cesse pas de diminuer depuis des décennies. La Mutualité Sociale Agricole enregistre les contrats, collecte les cotisations et gère les prestations familiales et sociales du monde agricole. La mise à disposition et le traitement des informations dont elle dispose permet d'obtenir un éclairage plus ciblé de l'emploi agricole tel qu'il s'exerce aujourd'hui en Corse.

L'observation proposée diffère de l'approche habituelle concentrée sur l'agriculteur traditionnel. Malgré cette nouvelle approche, l'agriculteur reste au cœur du monde rural et son utilité sociale dépasse la simple fonction de production de biens alimentaires.

Diagnostic Emploi salarié - Formation

Sommaire

I - Le salariat agricole : un autre regard sur l'emploi et ses évolutions depuis 2003

- 1.1 - Un flux de plus de 5000 contrats annuels variant de 5100 en 2003 à 5400 en 2006 (pic maximal atteint)..... 01
- 1.2 - Le profil et conditions d'emploi des 4345 salariés résidents en Corse dont 70% en Haute-corse..... 02
 - Zoom sur le handicap dans régime des salariés agricoles..... 03

II - Le fonctionnement du marché du travail

- 2.1 - 3% des chomeurs insulaires recherchent un emploi dans le secteur agricole en Corse 04
- 2.2 - Un marché du travail déséquilibré par l'atonie de la demande 05
- 2.3 - Plus de 1160 projets de recrutements saisonniers situés majoritairement en Haute-Corse..... 05

III - Les possibilités de se préparer aux métiers agricoles tout au long de la vie en Corse

- 3.1 - Quels diplômes pour quels métiers selon la voie de formation ?..... 07
- 3.2 - La formation initiale agricole en Corse 08
- 3.3 - La formation des salariés agricoles et des demandeurs d'emploi 09

- Methodologie 11
- Annexes 12

I - Le salariat agricole : un autre regard sur l'emploi et ses évolutions depuis 2003

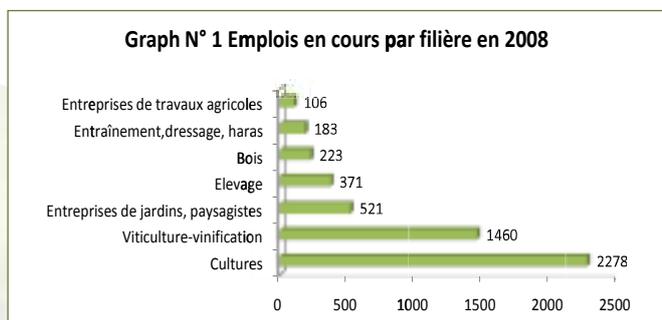


1-1. Un flux de plus de 5 000 contrats annuels variant de 5 100 en 2003 à 5 400 en 2006 (pic maximal atteint)

Les employeurs exercent surtout en nom personnel mais certains adoptent aussi des statuts commerciaux non agricoles.

En 2008, 40 % des contrats sont signés dans des entreprises en nom personnel. Depuis 2003, les statuts se sont diversifiés. Les entreprises en nom personnel représentaient 47 % des contrats en 2003. Depuis 2003, les statuts ont évolué au profit de structures qui facilitent la mobilisation de fonds. En 2008, Les entreprises agricoles à responsabilité (EARL) génèrent 17 % des contrats (15 % en 2003), cette forme juridique est plus présente dans la viticulture-vinification (26 %) et dans les cultures (21 %). Les statuts commerciaux les plus courants SA et SARL ont progressé depuis 2003, ils représentent 70 % des flux dans les entreprises de jardins, paysagistes et 48 % dans le bois.

Les cultures et la viticulture sont à l'origine de plus sept contrats sur dix en 2008 (graph.1, emplois par filière).



Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF - Année 2008

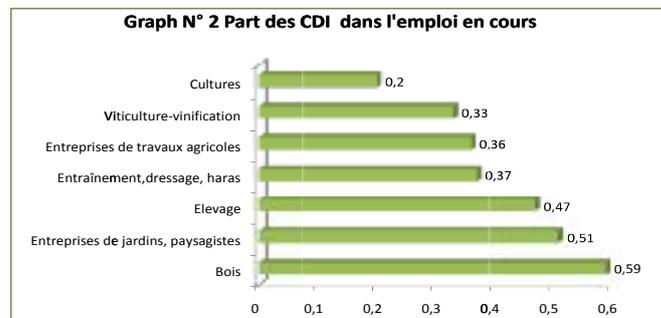
En 2008, 44 % des contrats en cours relèvent des cultures et 28 % de la viticulture et vinification.

Les cultures emploient beaucoup de main-d'œuvre car la cueillette, notamment des agrumes, reste manuelle.

En 2008, le secteur « cultures » reste dominant mais a perdu 8 points dans la répartition entre les sept filières. Avec près d'un tiers des contrats, le poids de la viticulture est stable depuis 2003. Depuis 2003 trois filières ont gagné en importance relative dans l'emploi, il s'agit de :

- Élevages
- Entraînement, dressage, haras
- Entreprises de jardins, paysagistes.

Plus de 5 000 contrats par an dans l'agriculture de production en Corse dont les deux tiers sont précaires (Graph. N°2 Part des CDI).



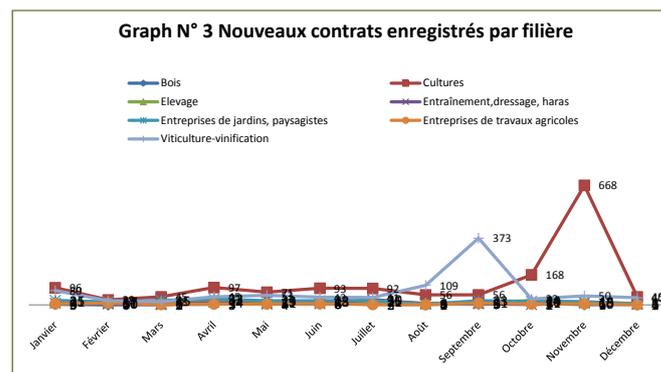
Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF - Année 2008

De 2003 à 2008, l'ensemble des filières retenues sont à l'origine de plus de 5 000 contrats en flux annuel. On relève néanmoins une variation de plus de 300 contrats entre 2003, année la plus faible et 2006 année la plus massive.

Cela s'explique, en partie, par l'ajustement des recrutements en fonction des quantités à récolter qui dépendent elles-mêmes fortement des conditions climatiques.

Les contrats stables (à durée indéterminée) représentent un tiers des enregistrements en 2003 et en 2008. Sur une année, six contrats sur dix sont de type « nouveaux emplois », dans ce cas seuls 10,5 % sont à durée indéterminée en 2008 contre 10 % en 2003.

Des pics saisonniers d'embauche provoqués par les récoltes fruitières et les vendanges (graph. 3, nouveaux contrats).



Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF - Année 2008

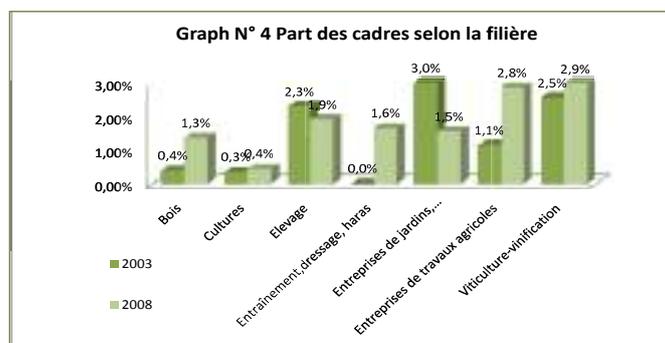
En 2008, un nouveau contrat sur deux a été conclu entre septembre et novembre, soit 1 514 sur les 3 068 enregistrés dans l'année. Les mois de février et mars sont les moins favorables pour les recrutements. Le rythme annuel des embauches est très influencé par les cycles de recrutement dans les cultures et la viticulture, filières les plus génératrices de contrat.

La viticulture concrétise 77 % des nouvelles embauches en septembre. Pour les cultures, la concentration est encore plus importante puisque 87 % des embauches ont lieu en novembre.



En 2003, plus de 3 100 entrées étaient comptabilisées. Les volumes 2003 et 2008 sont donc très proches ainsi que la cadence annuelle. Concernant la viticulture, les recrutements ont été plus massifs en août qu'en septembre en raison de vendanges plus précoces.

La prédominance établie des faibles qualifications (graph 4, part des cadres).



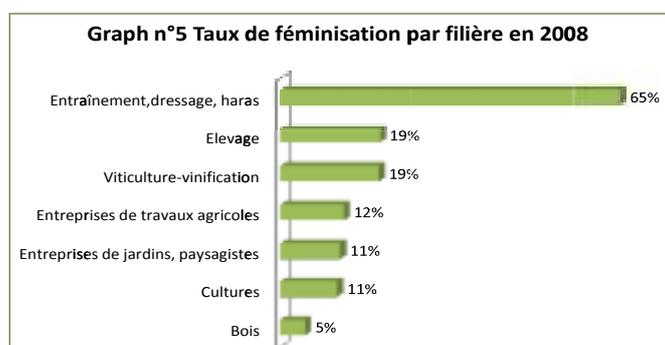
Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF - Année 2008

La statistique utilisée dans le cadre de cette étude (Mutualité Sociale Agricole) classe les contrats en deux catégories: cadre et employé ou non précisé. Il n'est donc pas possible de décrire précisément les niveaux de qualification et leurs évolutions à partir de cette source. Cependant l'observation de la proportion de cadres donne un repaire sur le degré de qualification.

La part de l'encadrement progresse lentement elle est passée de 1,2 % en 2003 à 1,5 % de l'ensemble des contrats de l'année 2008. Les cultures se distinguent par la quasi-absence et la stagnation de cette catégorie (0,4 % en 2008). En revanche dans la viticulture et les entreprises de travaux agricoles le pourcentage de cadres progresse.

1-2. Le profil et conditions d'emploi des 4345 salariés résidents en Corse dont 70 % en Haute-Corse

Un taux de féminisation très faible dans les filières traditionnelles de la production agricole (graph 5, taux de féminisation).



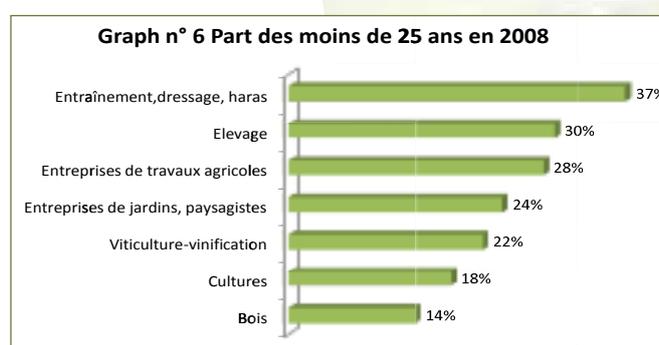
Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF - Année 2008

Les femmes représentent 16 % des 4345 salariés du périmètre étudié. La faiblesse du taux de féminisation constitue une

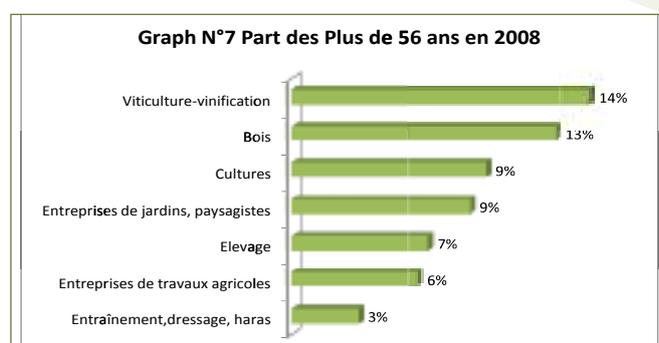
caractéristique majeure de l'emploi dans le secteur. Pour mémoire, le pourcentage de femmes est de 43 % dans l'économie insulaire. Pour autant, la place faite aux femmes varie considérablement entre les filières allant de 5 % dans le bois à 65 % dans les structures « entraînement, dressage, haras ». Il s'agit ici de métiers moins « ouvriers » et plus polyvalents alliant les soins aux animaux et l'accompagnement équestre.

En viticulture et élevage, deux emplois sur dix sont occupés par une femme sans que l'on puisse préciser si elles occupent un poste de production ou plus administratif.

Le salariat agricole est ouvert aux jeunes notamment dans certaines filières (graph 6 – part des moins de 25 ans et graph 7, par des plus de 56 ans).



Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF - Année 2008



Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF - Année 2008

Les moins de 25 ans représentent 21 % des effectifs de la production agricole exercée avec le statut de salarié. Ce pourcentage moyen est plutôt rassurant pour l'avenir car il permet de renouveler pour partie les départs en retraite. Cependant il varie considérablement selon les filières qu'il est possible de classer en deux catégories :

- **Non menacées de vieillissement**: entraînement, dressage, haras; élevage; entreprises de travaux agricoles; entreprises de jardins, paysagistes.

- **Menacées de vieillissement**: bois. Dans ce cas la part des moins de 25 ans est faible (14 %) et celle des plus de 56 ans (13 %) est plus importante que dans le total (10 %).

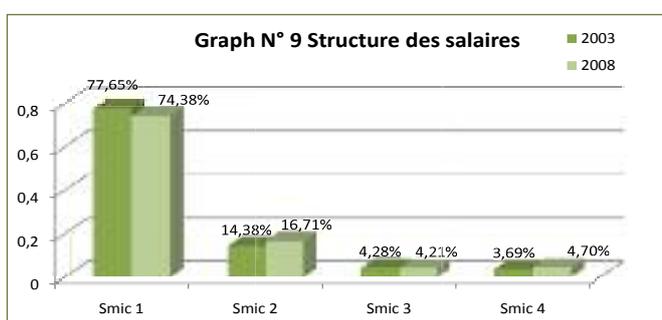
La viticulture-vinification associe une bonne représentation des jeunes (22 %) à une forte représentation des salariés de plus de 56 ans.



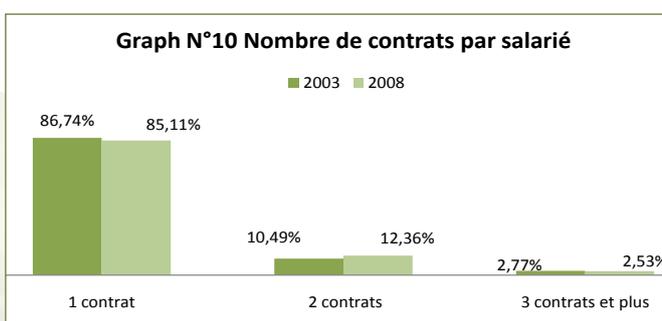
Des conditions d'emploi plutôt atypiques : faiblesse du nombre de jours travaillés dans l'année, concentration des niveaux de rémunération, multiplicité des contrats (Graph N° 8-9-10 nombre de jours travaillés, structure des salaires, nombre de contrats)



Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF - Année 2008



Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF



Source : MSA - Retraitements DIRECCTE-OREF

En 2008, 61% des 4345 salariés de la production agricole en Corse ont travaillé moins de 180 jours dans l'année écoulée. Dans ce sous ensemble, 63% des contrats n'ont pas excédé 60 jours. Dans les filières bois et élevage les salariés bénéficiant de plus de 180 jours sont majoritaires. Les cultures et la viticulture-vinification se singularisent par l'utilisation massive de contrats courts (inférieurs à 60 jours), respectivement 64% et 76% de salariés.

Depuis 2003, la proportion de salariés ayant accumulé plus de 180 jours de travail a gagné 2 points, elle est passée de 37 à 39%. L'augmentation du nombre de jours est constatée dans les filières bois et cultures. Seule la filière « entraînement, dressage, haras » connaît une diminution du volume de jours alors que les autres stagnent.

En 2008, 74% des salariés de la production agricole en Corse perçoivent un salaire inférieur ou égal à 1,2 fois le Smic. Ils étaient 78% en 2003, signe d'une évolution qui a profité à la

deuxième tranche comprise entre 1,2 et 1,5 fois le Smic. Ainsi, en 2008, 17% des personnels relèvent de la catégorie Smic 2 alors qu'ils étaient 14% en 2003. Dans les filières les plus rémunératrices : bois ; entreprises de jardins, paysagistes ; viticulture-vinification plus d'un quart des salariés se classe dans la tranche Smic2. La filière viticole se démarque avec 8% de salariés payés à un niveau supérieur ou égal à 1,8 smic (5% pour l'ensemble en 2008).

En 2008, 85% des personnels ont bénéficié d'un seul contrat contre 87% en 2003. La part des salariés ayant eu deux contrats est passée de 10 à 12. La filière « cultures » a davantage recours à la multiplication des contrats (17% en 2008) que les autres filières ce qui témoigne probablement d'une difficulté à planifier les besoins de main d'œuvre.

Zoom sur le handicap dans le régime des salariés agricoles (Tableau N° 1, Rentes accident du travail)

Tableau n° 1 - Rentes accidents du travail en 2009

	Hommes	Femmes
Moins de 20 ans	30	7
21 à 40 ans	377	91
41 à 60 ans	369	49
61 ans et plus	26	3
Total	802	150

Source : MSA

Au 31 décembre 2009, la Mutualité sociale agricole Corse compte **203 bénéficiaires de la prestation Allocation aux adultes handicapés (AAH)** dans le cadre du régime des salariés, ce qui représente 66% des personnes percevant cette aide dans le régime agricole (salariés et non salariés). Toujours concernant les salariés, **317 personnes bénéficient d'une pension d'invalidité** qui dans plus de 80% des cas correspond à 50% de l'ancien salaire.

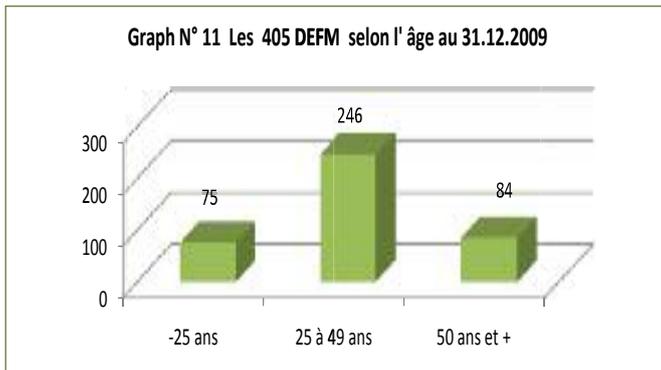
Enfin, 952 salariés agricoles perçoivent une rente « accidents du travail ». Plus de huit fois sur dix le bénéficiaire est de sexe masculin. 50% des accidentés du travail titulaires d'une rente sont âgés de 21 à 40 ans et 44% de 41 à 60 ans.

Définition accident du travail

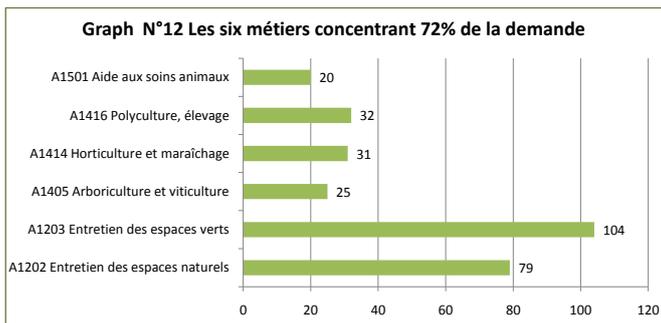
Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre que ce soit ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise (Art. L 411-1 du Code de la Sécurité Sociale).

II - Le fonctionnement du marché du travail

2-1. 3 % des chômeurs insulaires recherchent un emploi dans le secteur agricole en Corse (graph. n°11 et 12)



Source : Pôle emploi - Retraitement OREF de Corse



Source : Pôle emploi - Retraitement OREF de Corse

Fin décembre 2009, on dénombre 465 demandeurs de catégories A, B, C (données brutes) visant un métier du champ « agriculture, pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux », soit 3 % des 15469 DEFM insulaires. Cette définition inclut également 60 personnes qui ne relèvent pas strictement du périmètre de l'étude. 55 % des postulants à un emploi agricole de production résident en Haute-Corse et 45 % en Corse-du-Sud alors que 70 % des emplois salariés sont localisés en Haute-Corse. Dans les deux départements l'importance relative de la DEFM « agricole » est supérieure dans les territoires ruraux où le tourisme ne constitue pas l'activité dominante.

Plus de huit fois sur dix, la demande émane d'un homme. 60 % des chômeurs du champ se situent dans la tranche des 25 à 49 ans. La part des jeunes et des seniors est proche de 20 %.

Dans les deux départements, 17 % des DEFM du ROME A proviennent de chômeurs de nationalité étrangère, le plus souvent hors Union Européenne.

En termes de métier, 70 % des attentes de l'ensemble de la population concernent six métiers dont un tiers l'entretien des espaces verts. L'entretien des espaces verts est incontestablement le plus prisé. La demande féminine est plus représentée dans

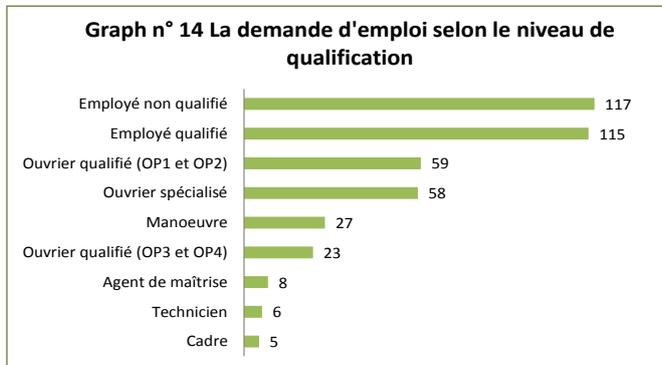
les métiers d'élevage et de soins aux animaux. Deux femmes sur dix sont inscrites la profession d'aide aux soins animaux.

La part des chômeurs de longue durée (inscription supérieure à un an) s'élève à 18 % en région, soit deux points de moins que dans l'ensemble des secteurs (20 % au 31.12.2009). Toutefois l'ancienneté du chômage agricole touche davantage la Corse du Sud (20 %) que la Haute-Corse (16 %).

Une population fragilisée par la déficience de formation et de qualification (graph. n°13 et 14)



Source : Pôle emploi - Retraitement OREF de Corse



Source : Pôle emploi - Retraitement OREF de Corse

Plus de six chômeurs sur dix (niveaux VI et Vbis) n'ont pas atteint le niveau du CAP/BEP. 26 % relèvent du niveau VI ce qui signifie qu'ils ne possèdent pas les savoirs de base en lecture, écriture et calcul. Ils sont proportionnellement plus nombreux en Corse du Sud (28 %) qu'en Haute Corse (22 %).

Ils sont pour la plupart concentrés dans les ROME entretiens des espaces verts et naturels, horticulture et maraîchage et polyculture-élevage.

Un chômeur agricole sur deux ne relève pas d'une catégorie qualifiée en sommant les manœuvres, les ouvriers spécialisés et les employés non qualifiés. La part de ces profils est de 51 % en Haute Corse contre 46 % en Corse du Sud. En région, 28 % des personnes en recherche d'emploi agricole se classent dans la catégorie « employé qualifié ».

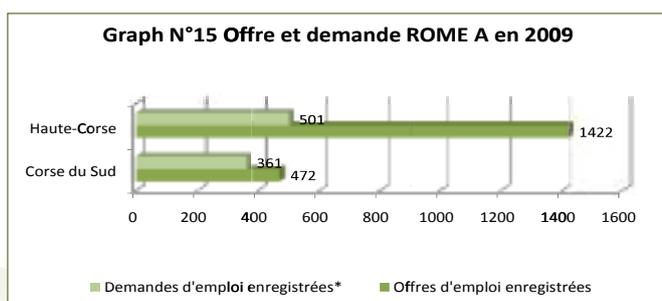


Les inscriptions résultent principalement des fins de contrat, les sorties d'absence au contrôle

En 2009, quatre nouvelles entrées sur dix font suite à une fin de contrat dans le ROME A « agriculture, pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux ». Les métiers retenus dans l'étude représentent 87 % de la DEFM du ROME A. Les autres licenciements (non économiques) constituent le deuxième motif par ordre d'importance (7 % en région) de la perte d'emploi salarié. Ce motif est plus fréquent en Corse du Sud (9 %) qu'en Haute-Corse (6 %). En Haute-Corse, 7 % des entrées sont justifiées par une reprise d'activité.

36 % des sorties du fichier sont dues à une absence au contrôle (38 % en Corse du Sud et 34 % en Haute-Corse). Ce motif se place devant les reprises d'emploi qui représentent 32 % des sorties. Tandis que la part des entrées en stage s'élève quant à elle à 7 %.

2-2. Un marché du travail déséquilibré par l'atonie de la demande (graph 15)



Source : Pôle emploi - Les tensions du marché du travail en Corse

Pôle emploi a analysé les tensions du marché du travail en Corse et plus particulièrement les 10 catégories ayant généré le plus grand nombre d'offres en 2009.

Les métiers de l'agriculture, de la pêche, des espaces naturels et des espaces verts, des soins aux animaux constituent le ROME A. En 2009, le ROME A représente 10,1% des offres d'emploi déposées (1894 sur 18387) et 3,1% des demandes enregistrées (862 sur 26723). Le déséquilibre entre offres et demandes produit un indicateur de tension de 0,5 soit 5 demandes pour 10 offres. Au niveau régional, près de 20% des demandes sont déposées par des personnes ne possédant pas la nationalité française. Le poids de cette population s'élève à 23% en Haute-Corse contre 14,4% en Corse-du-Sud.

80% des opportunités d'emploi (1293 offres) se situent en Haute-Corse dont 54% dans le bassin de Bastia et 42% dans le bassin de Corte-Ghisonaccia. Le déficit de demandes d'emploi (501) par rapport aux offres est beaucoup plus prégnant en Haute-Corse qu'en Corse du Sud (472 offres pour 361 demandes). Près d'une offre sur deux est déposée entre juin et août. 63% des offres concernent des durées de 1 à 6 mois, et 13,5% des contrats de moins d'un mois.

82% des offres de la catégorie sont concentrées sur six métiers les plus recherchés par les entreprises en 2009. Par ailleurs, ces professions présentent un rapport demande/offre très variable.

Métier	% d'offre de la catégorie	Rapport demande/offre
Aide agricole de production fruitière ou viticole	40,3%	6 demandes pour 10 offres
Aide agricole de production légumière ou végétale	14,3%	7 demandes pour 10 offres
Entretiens des espaces naturels	8,1%	9 demandes pour 10 offres
Arboriculture et viticulture	7%	3 demandes pour 10 offres
Entretien des espaces verts	6,8%	14 demandes pour 10 offres
Horticulture et maraîchage	5,3%	6 demandes pour 10 offres

2-3. Plus de 1160 projets de recrutements saisonniers situés majoritairement en Haute-Corse (tableau n°2, Intentions d'embauches)

Tableau n° 2 - Intentions d'embauche selon le niveau de qualification en 2010

	Projets de recrutement	dont emplois saisonnier	% Projets	% Saisonniers
ONQ	444	362	27 %	36 %
OQ	1150	629	69 %	62 %
Technicien agents de maîtrise	59	16	4 %	2 %
Cadre	10	0	1 %	0 %
Total	1663	1007		

Source : Pôle emploi - BMO 2010

Le secteur agricole regroupe 191 595 projets de recrutement sur 1 693 347, soit 11,4% des intentions d'embauche nationales en 2010. La profession d'agriculteurs salariés, ouvriers agricoles arrivent en tête des métiers recruteurs (86 816 intentions) au plan national devant celle de serveurs de cafés, de restaurant et commis. Les viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs figurent eux en troisième en position. Dans les deux cas, plus de huit fois sur 10 il s'agit d'emploi saisonnier et la proportion de difficultés à recruter est supérieure à 35%.

1663 projets de recrutement sur 19 968, soit 8% des intentions d'embauche corses en 2010. Trois métiers agricoles sont classés parmi les 15 métiers les plus demandés en Corse. Ils concentrent près de 77% des projets régionaux agricoles : les maraîchers, horticulteurs salariés (478 projets dont 28 % à titre saisonnier), les agriculteurs salariés, ouvriers agricoles (444 projets dont 82 % à titre saisonnier), les viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs (355 projets dont 98 % à titre saisonnier). Les intentions d'embauche offrant le plus gros potentiel sont localisées en Haute-Corse plus de huit fois dix.

Des nouveaux outils pour faciliter le rapprochement entre offre et demande d'emploi agricole

LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES VISANT L'AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DU TRAVAIL

1/ADEMA : Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles

ADEMA a été créé par l'accord sur la formation professionnelle du 6 janvier 2009, à l'initiative des partenaires sociaux agricoles.

Ce dispositif est une opération innovante portée par le FAFSEA, organisme financeur de la formation professionnelle des salariés des métiers de l'agriculture en partenariat avec l'Etat et Pôle emploi. L'objectif est de faciliter l'accès aux métiers et de permettre à des demandeurs d'emploi qui ne connaissent pas ou peu les métiers de l'agriculture de découvrir ce milieu. Pendant 22 jours, le bénéficiaire alterne formation et immersion en entreprise. A l'issue, du dispositif, il dispose de différents choix : être embauché, accéder à un contrat de professionnalisation ou être orienté vers une formation complémentaire visant le métier choisi.

Le parcours se déroule en trois étapes :

- Accueil en centre de formation (4 jours)
- Immersion professionnelle (15 jours)
- Retour en centre de formation (3 jours).

2/Un nouvel outil pour lutter contre le travail dissimulé dans l'agriculture :

l'exonération de charges patronales

Depuis le 1er janvier 2010, un nouveau dispositif d'exonération des charges patronales de cotisations a été mis en place pour favoriser l'emploi des travailleurs occasionnels.

Cette mesure a pour but de soutenir l'emploi agricole en abaissant le coût du travail tout en luttant contre le travail dissimulé puisqu'elle incite les employeurs à déclarer leurs personnels. L'exonération de charges patronales de Sécurité sociale couvre les assurances sociales (maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès), allocations familiales et accidents du travail. En outre l'employeur peut bénéficier d'une prise en charge par la MSA de certaines cotisations patronales telles que formation professionnelle ou retraite complémentaire. Le montant maximal des exonérations peut atteindre 600 € par ouvrier.

Par ailleurs, dans la viticulture les formalités administratives liées à l'embauche sont simplifiées grâce au « contrat vendange ».

III - Les possibilités de se préparer aux métiers agricoles tout au long de la vie en Corse



3-1. Quels diplômes pour quels métiers selon la voie de la formation ?

FORMATION INITIALE EN LYCEE PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE		
Diplôme	Etablissement	Métier(s)
BEPA activités hippiques/soigneur animaux	LEGTA Sartène	Soigneur d'équidé
Bac pro gestion et conduite de chantiers forestiers	LEGTA Sartène	Technicien forestier ou exploitant, après une expérience en tant que salarié
Bac pro travaux paysagers	LPA Borgo	Chef d'équipe paysagiste, conducteur de travaux, maçon du paysage, responsable des espaces verts...
Bac pro conduite et gestion de l'exploitation agricole option productions animales	LPA Borgo	Responsable d'exploitation dans l'option préparée, directement ou après une expérience salariée
Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	LPA Borgo	
BTSA gestion forestière	LEGTA Sartène	Technicien animateur, technicien de recherche, responsable d'approvisionnement d'une unité de transformation du bois, chef d'exploitation forestière
BTSA gestion protection de la nature/animation nature Bi-qualification possible : brevet d'Etat « animateur moyenne montagne, brevet national de secouriste-sauveteur aquatique	LEGTA Sartène	Technicien, conseiller, gestionnaire des activités d'animation et promotion
BTSA gestion protection de la nature/gestion des espaces naturels	LEGTA Sartène	Technicien, conseiller, gestionnaire d'espaces naturels...
BTSA GPN/analyse et conduite de systèmes d'exploitation (ACSE)	LEGTA Sartène	Chef d'entreprise agricole (après expérience), technicien dans des coopératives, dans des centres de gestion, des organismes de développement, animateur de syndicat agricole....

FORMATION INITIALE EN LYCEE PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE		
Diplôme	Etablissement	Métier(s)
CAPA entretien de l'espace rural	CFPPA Sartène CFPPA Borgo	Agent d'entretien de l'espace rural, des espaces verts, paysagiste...
CAPA productions agricoles, utilisation de matériel : spécialité productions animales	CFPPA Sartène CFPPA Borgo	Employé d'exploitation agricole de polyculture élevage – Agent d'élevage ovin, porcin...
CAPA productions horticoles : pépinières	CFPPA Sartène CFPPA Borgo	Agent horticole, agent pépiniériste
CAPA services en milieu rural	CFPPA Borgo	Aide à domicile, auxiliaire de vie sociale
CAPA soigneurs d'équidés	CFPPA Sartène CFPPA Borgo	Agent d'élevage équin
CAPA travaux paysagers	CFPPA Sartène CFPPA Borgo	Jardinier paysagiste, élagueur
BP Responsable d'exploitation agricole (BPREA)	CFPPA Sartène CFPPA Borgo	Responsable d'exploitation agricole
BPJEPS activités équestres	CFPPA Sartène	Moniteur d'équitation



EN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'ADULTES (Année 2009-2010)
Formation des demandeurs d'emploi

Diplôme	Centre de formation	Métier(s)
BPA de la production animal	CPS Corte	Agent d'élevage ovin, porcin
Certificat de spécialisation taille et soins aux arbres	CFPPA Borgo	Elagueur, ouvrier paysagiste spécialisé
BP Responsable d'exploitation agricole (BPREA)	CFPPA Sartène CFPPA Borgo CPS Corte	Responsable d'exploitation agricole
BP Travaux forestiers	CFPPA Sartène	Bûcheron, conducteur d'engin forestier, ouvrier d'exploitation forestière
BTSA travaux forestiers	CFPPA Sartène	Technicien supérieur chargé de la gestion, de la protection et de l'exploitation des massifs forestiers

Un déficit d'appétence des collégiens pour l'enseignement agricole (Tableau 3, Vœux d'orientation)

Tableau N° 3 ORIENTATION POST 3^e en 2009 (Vœu 1)

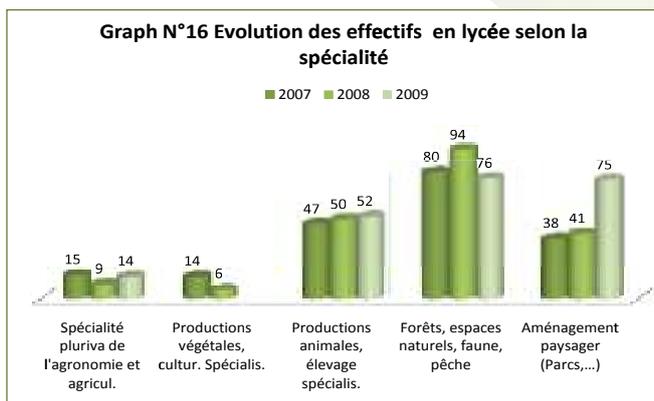
	Capacité d'accueil	Vœu 1	Indice d'affluence	Total candidats
LEGTA Sartène				
Activités hippiques : soigneur	14	11	0,79	16
Gestion conduite des chantiers forestiers	20	27	1,35	36
LPA Borgo Marana				
Travaux paysagers	15	11	0,73	21
Gestion conduite des chantiers forestiers	30	6	0,20	21
Conduite gest. Entr Agri : syst dom élevage	15	14	0,93	18

Source : Rectorat de Corse/SAIO/Bilan de l'orientation 2009

Selon les informations disponibles sur l'orientation des élèves en fin de troisième (Bilan de l'orientation de l'Académie de Corse), la capacité d'accueil en seconde des deux structures insulaires s'élève à 94 places. En 2009, 69 collégiens ont exprimé un premier vœu d'orientation en agriculture. La capacité d'accueil est supérieure aux intentions d'orientation des élèves dans quasiment toutes les sections. La seule exception concerne le BEPA conduite des chantiers forestiers de Sartène qui n'a pu satisfaire tous les souhaits en 2009. Au total après examen de tous les vœux et compte tenu des places disponibles, 68 collégiens ont été définitivement affectés en fin de troisième en enseignement agricole.

3-2 La formation initiale agricole en Corse (graph. 16, Effectifs)

300 lycéens et apprentis se forment annuellement aux métiers agricoles



Source : DRAAF-SRFD

Au titre de l'année scolaire 2009-2010, **près de 220 lycéens sont inscrits dans l'enseignement agricole de l'île** répartis équitablement dans les deux établissements de Haute-Corse et de Corse du Sud. **Sur les trois dernières années, la tendance est à la hausse progressive des effectifs : 12 % entre 2007 et 2009.**

76 % des effectifs accueillis sont de sexe masculin. Les deux lycées proposent des préparations à des diplômes de niveau V du type Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA). Ils se différencient au niveau IV : le lycée de Borgo dispose d'une section de Bac technologique alors que le lycée de Sartène offre des bacs professionnels. Au niveau III, une continuité est assurée au lycée de Sartène par les diplômes de type Brevet de technicien supérieur (BTS). Le niveau III n'existe pas au Lycée de Borgo.

En 2009-2010, 70 % des effectifs lycéens relèvent des spécialités « forêts, espaces naturels, faunes... » ou « aménagement paysager ». Le lycée de Sartène privilégie les métiers périphériques à l'agriculture : gestion des espaces naturels, travaux forestiers, activités hippiques et répond ainsi aux attentes des jeunes et de leurs familles.



Le lycée de Borgo cible davantage les métiers de la production agricole (productions animales et conduite d'exploitation) et alimente le marché du travail local.

Une centaine d'apprentis ont choisi de concilier contrat de travail et formation pour intégrer le secteur agricole en Corse. 60 % fréquentent le centre de formation de Borgo. Les deux CFA proposent des CAP agricole ou des Brevets professionnels dont des spécialités en lien avec la production agricole : productions agricoles, productions fruitières... À Sartène comme à Borgo l'apprentissage procure la possibilité de devenir responsable ou chef d'exploitation. Le lycée de Sartène confirme son orientation vers le monde du cheval en proposant en plus du CAPA soigneur d'équidés, présent également à Borgo, le Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sports (BPJEPS) activités équestres. Ce diplôme de niveau IV ne relève pas de l'enseignement agricole et débouche sur des emplois de moniteur-éducateur en centres équestres.

À la session de juin 2010, les établissements publics (hors apprentissage) ont présenté 79 candidats à un diplôme du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. 51 ont été reçus. Les taux de réussite varient selon le diplôme allant de 67 % pour les BEPA à 81 % pour les BTSa. Le nombre de candidats au BAC PRO est trop faible pour être significatif. La majorité des postulants au BEPA travaux forestiers (67 %) n'ont pas obtenu leur certification.

En 2010, 112 personnes ont candidaté pour décrocher un diplôme par Unités capitalisables en Corse. 67 % ont été admises. Près de 7 reçus sur 10 ont obtenu un BP Responsable d'exploitation agricole (BP REA).

3-3 La formation des salariés agricoles et des demandeurs d'emploi

En 2009, 200 salariés ont suivi une action de formation professionnelle continue d'une moyenne de 8 heures (Graph. N°17 Actions privilégiées par les salariés).



Source : FAFSEA

200 salariés ont bénéficié d'une formation organisée par l'OPCA FAFSEA (Fonds d'assurance formation des salariés des exploitations agricoles) et cofinancée par la Collectivité Territoriale de Corse

dans le cadre d'un Contrat territorial d'objectifs et de progrès (CTOP), soit près de 5 % des salariés inscrits à la Mutualité Sociale Agricole. La part des hommes formés (68 %) est supérieure à celles des femmes (32 %). Ces dernières sont néanmoins plus nombreuses parmi les stagiaires que parmi les salariés (16 %). Elles accèdent donc davantage à la formation.

Les salariés de 26 à 44 ans forment l'essentiel des bénéficiaires (73 %). La part des moins de 25 ans est quasiment inexistante. Un quart des stagiaires ont plus de 45 ans.

Les entreprises de moins de dix salariés sont majoritaires : 86 % en 2009.

Les salariés non-cadres bénéficient de 80 % des actions. Des efforts conséquents ont été déployés en faveur des employés (36 %), des techniciens (22 %) et des ONQ (17 %).

En 2009, plus de 1 150 heures de formation ont été dispensées ce qui correspond à une durée moyenne de 8 heures par bénéficiaire. Les stagiaires ont investi les domaines de formation liés aux techniques professionnelles (47 % productions animales et végétales), les fonctions transversales de l'entreprise (17 %) ainsi que l'environnement et la sécurité de l'exploitation (conduite d'engins, permis...) afin de répondre aux exigences réglementaires.

140 demandeurs d'emploi et 10 détenus choisissent de se tourner vers l'agriculture pour s'insérer sur le marché du travail (Tableau n°4, Effectifs du Programme régional).

Tableau N° 4 EFFECTIFS DU PROGRAMME RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI 2008-2009

Intitulé de la formation	CFPPA	CFPPA	CPS	Total
	2A	2B	CORTE	
CAPA Ovin-caprin			5	5
CAPA Productions horticoles		6		6
CAPA Travaux paysagers		8		8
Conducteurs d'engins agricoles			10	10
BPA			9	9
BPA Responsable d'expl. agricole	16	22	18	56
BPA Travaux forestiers	7			7
BTSA Travaux forestiers (1 ^{ère} année)	10			10
BTSA Travaux forestiers (2 ^e année)	8			8
UCARE Elevage caprin en extensif			8	8
UCARE Plantes aromatiques et mediter.			9	9
Total	41	36	59	136

Source : Collectivité Territoriale de Corse

Au titre du programme régional de formation professionnelle 2008-2009, plus de quatre stagiaires sur dix relèvent d'un parcours qui mène au Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole (BPREA) qui, en théorie, doit les conduire à l'installation en tant qu'exploitant. Trois centres de formation, à savoir, les deux CFPPA et le Centre de Promotion Sociale de Corte sont positionnés sur ce créneau qui permet d'apporter une réponse aux besoins de renouvellement des exploitants agricoles.



Le CPS et le CFPPA de Borgo proposent également des actions destinées à adapter les compétences des chômeurs aux demandes des entreprises du champ de la production: CAPA ovin-caprin, productions horticoles, conducteur d'engins agricoles...

Les trois centres offrent aux stagiaires l'opportunité d'obtenir une certification selon la modalité des unités capitalisables (UC) et des Unités capitalisables d'adaptation régionale ou à l'emploi (UCARE) qui donne la possibilité d'adapter les référentiels en fonction du contexte local et du public. Les UCARE sont avant tout professionnalisantes. Elles permettent l'obtention d'une partie de diplôme (CAPA, BPA, BP...) ou peuvent être ouvertes aux personnes

qui souhaiteraient acquérir ou développer de nouvelles compétences, sans pour autant viser un diplôme.

En 2009, le secteur a été mobilisé pour favoriser la réinsertion de dix détenus à la faveur d'un partenariat établi entre le centre pénitentiaire de Casabianda et le CFPPA de Borgo.

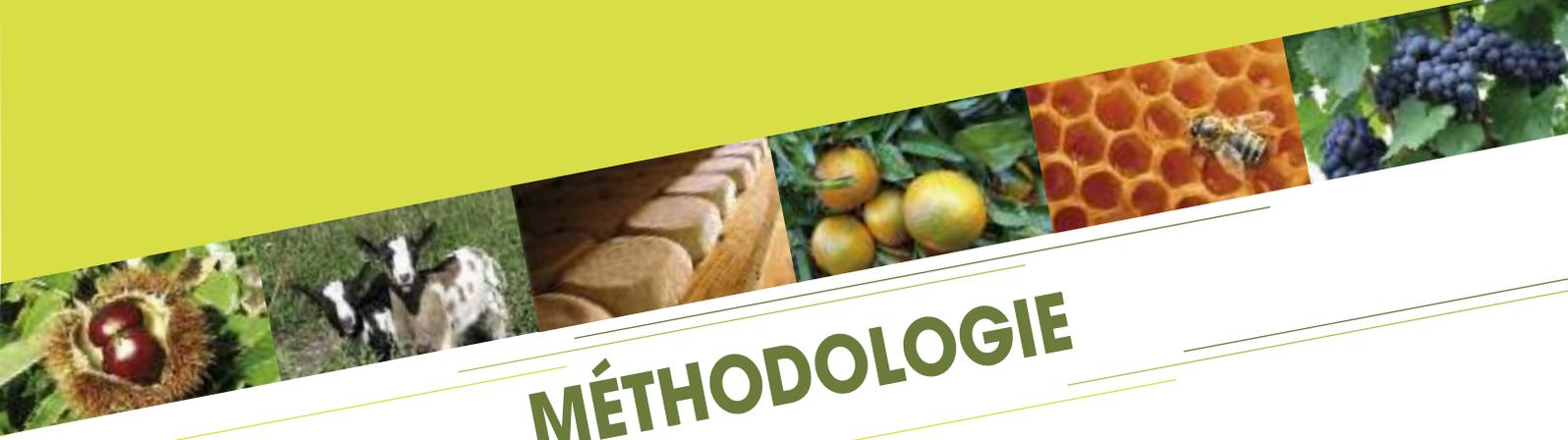


L'essor de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) a un faible impact sur les salariés du champ de la production. Après plusieurs années d'efforts pour promouvoir ce dispositif qui permet de faire reconnaître son expérience pour obtenir un titre, une certification ou un diplôme professionnel, les résultats constatés depuis 2007 sont encourageants.

Plus de 110 personnes ont déposé un dossier pour entrer dans la démarche en 2007, 77 en 2008 et 65 en 2009. En 2007, seul un dossier sur deux a été considéré recevable par les autorités en charge de la vérification, depuis ce taux s'est amélioré: 86 % en 2008 et 2009. **En 2007, 7 personnes ont décroché l'intégralité du diplôme ou titre visé.**

Depuis décembre 2009, 37 candidats se sont engagés dans un parcours de ce type. Près de quatre fois sur dix, il s'agit d'un

exploitant ou d'un aide familial qui vise l'obtention du **BP Responsable d'exploitation agricole**. Les BTS font également l'objet d'un nombre important de demandes de reconnaissance émanant de personnels administratifs ou commerciaux des exploitations. **Les ouvriers du champ de la production ont proportionnellement assez peu recours à la VAE. Quelques précurseurs ont saisi cette opportunité, dans ce cas ils sont ouvriers d'espaces verts et rarement ouvrier de production agricole.**



MÉTHODOLOGIE

1 – PRINCIPALES SOURCES STATISTIQUES UTILISÉES

Emploi :

- Données « emplois » et données « salariés » 2003 et 2008 – Mutualité sociale agricole

Les filières (OTEX) suivantes sont validées pour observer l'emploi salarié :

- Cultures spécialisées et non spécialisées en ventilant les cultures spécialisées par activité (notamment arboriculture et maraîchage)
- Elevage gros animaux et petits animaux
- Entraînement, dressage, haras
- Entreprises de jardins, paysagistes
- Entreprises de travaux agricoles
- Entreprises du bois : exploitation de bois, scieries, sylviculture
- Vinification-viticulture.

Marché du travail :

- Demandes d'emploi agricole selon le ROME* et caractéristiques au 31 décembre 2009 – Pôle emploi
- Offres et demandes d'emploi annuelles en 2009 - Pôle emploi

* Codes ROME retenus :

- A1101 Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière
- A1201 Bûcheronnage et élagage
- A1202 Entretien des espaces naturels
- A1203 Entretien des espaces verts
- A1205 Sylviculture
- A1401 Aide agricole de production fruitière ou viticole
- A1402 Aide agricole de production légumière ou végétale
- A1403 Aide d'élevage agricole et aquacole
- A1405 Arboriculture et viticulture
- A1407 Elevage bovin ou équin
- A1409 Elevage de lapins et volaille
- A1410 Elevage ovin ou caprin
- A1411 Elevage porcin
- A1413 Fermentation de boissons alcoolisées
- A1414 Horticulture et maraîchage
- A1416 Polyculture, élevage
- A1417 Saliculture
- A1501 Aide aux soins animaux
- A1502 Podologie animale

Formation initiale :

- Nombre d'élèves ou apprentis par type de diplôme en 2007, 2008, 2009 – Service Régional Formation Développement - DRAAF

- Résultats aux examens 2010 - Service Régional Formation Développement - DRAAF

Formation d'adultes :

- Bénéficiaires du programme régional de formation professionnelle 2008-2009 – Direction Formation Enseignement Recherche de la Collectivité Territoriale de Corse
- Actions et salariés en formation continue en 2009 – Fonds d'assurance formation des salariés des exploitations agricoles (FFSEA)

2 – DESCRIPTION DU TABLEAU DE BORD DE LA MSA

Une politique cohérente en matière d'emploi agricole requiert la connaissance détaillée de la situation de l'emploi.

Le tableau de bord de l'emploi s'inscrit dans le cadre de l'article 44 de la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 assorti du décret N° 99-1137 du 21 décembre 1999 et d'un arrêté ministériel du 28 juin 2000, l'ensemble fixant les modalités de création et de fonctionnement des observatoires de l'emploi.

Il donne une image quantitative et qualitative des emplois agricoles de périodicité trimestrielle ou annuelle. Cependant, les indicateurs trimestriels et annuels, chacun séparément nécessaires, ne sont pas compatibles (l'année n'est pas la somme des 4 trimestres). L'étude s'appuie sur l'exploitation des tableaux de bord annuels des années 2003 et 2008.

3 – COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

CTC/DFER	Pascale Alfonsi Noëlle Parenti Andrée Gaffory Madeleine Battesti
DIRECCTE	Carine Albertini Olivier Mosconi
DRAAF	Eliane Bernardini Gilles Beaudou
ODARC	Françoise Spinosi Jean Luzi
Pôle emploi MSA	Jean-Dominique Pellegrini Christine Miniconi Anita Marcaggi
FAFSEA	JN Luciani
FRCA	Frédéric Mortini
PRITH	Antoine Ruyo
OREF	Sylvie d'Ornano



ANNEXES

ROME V. poste A : Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	13
Les offres d'emploi enregistrées par métier en 2009	14
Effectifs de l'enseignement initial agricole en Corse (lycée professionnel et/ou technologique).....	15
Effectifs de l'apprentissage agricole en Corse	16
Résultats examens session de juin 2010	16
Diplômes délivrés par Unités Capitalisables en 2010.....	17
Salariés ayant suivi une formation en 2009 dans le cadre du CTOP	17



ROME V. POSTE A : AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX

Libellé ROME (531 postes)	DEFM ABC	OEE durable	OEE tempo	OEE occas	DEE
Aide agricole de production fruitière ou viticole	15	15	568	180	44
Aide agricole de production légumière ou végétale	10	24	187	60	20
Aide aux soins animaux	20	15	6		34
Aide d'élevage agricole et aquacole	13	33	4		24
Aquaculture	3	1	12		5
Arboriculture et viticulture	25	39	88	6	42
Bûcheronnage et élagage	16	12	20	1	29
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	3	14	8	3	6
Conseil et assistance technique en agriculture	9	18	2		16
Contrôle et diagnostic technique en agriculture	2		5		3
Élevage bovin ou équin	13	6	3		29
Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	7	2			17
Élevage de lapins et volailles	1	1			1
Élevage ovin ou caprin	9	25	9	1	17
Élevage porcin	3				3
Encadrement équipage de la pêche	1				3
Entretien des espaces naturels	79	77	74	1	133
Entretien des espaces verts	104	63	65	1	178
Equipage de la pêche	7	2	6		20
Fabrication et affinage de fromages	4	2			7
Fermentation de boissons alcoolisées	11	1	4	1	13
Horticulture et maraîchage	31	20	81		59
Ingénierie en agriculture et environnement naturel	14	1	2		31
Podologie animale	1				3
Polyculture, élevage	32	48	37	2	72
Protection du patrimoine naturel	5	14			14
Santé animale	5				8
Sylviculture	18	11	11		27
Toilettage des animaux	4				4
Total	465	444	1192	256	862

Source : Pôle Emploi - retraitement Oref de Corse



LES OFFRES D'EMPLOI ENREGISTRÉES PAR MÉTIER EN 2009

Rome	Métier	Ajaccio	Porto-Vecchio	Corse-du-Sud	Ile Rousse	Corte	Bastia	Haute-Corse	Région
A1401	Aide agricole de production fruitière ou viticole	75	3	78	29	364	292	685	763
A1402	Aide agricole de production légumière ou végétale	2	0	2	0	22	247	269	271
A1202	Entretien des espaces naturels	48	40	88	6	20	39	65	153
A1405	Arboriculture et viticulture	5	4	9	13	95	16	124	133
A1203	Entretien des espaces verts	49	58	107	9	3	10	22	129
A1414	Horticulture et maraichage	17	5	22	0	10	69	79	101
A1416	Polyculture, élevage	13	25	38	4	23	22	49	87
	Total	209	135	344	61	537	695	1293	1637

Source: Pôle Emploi - retraitement Oref



EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT INITIAL AGRICOLE EN CORSE (LYCÉE PROFESSIONNEL ET/OU TECHNOLOGIQUE)

Section	LEGTA Sartène									LEGTA Borgo								
	2007			2008			2009			2007			2008			2009		
	An 1	An 2	Total	An 1	An 2	Total	An 1	An 2	Total	An 1	An 2	Total	An 1	An 2	Total	An 1	An 2	Total
BEPA travaux forestiers	13	7	20	15	11	26		10	10									
BEPA act hippiques/soigneur anim	11	4	15	15	9	24	10	13	23									
Seconde pro Nature Jard Pay Forêt/Trav ges esp							21		21									
BEPA E.A ENR*										12	7	19	12	6	18		7	7
BEPA Productions aquacoles										7	6	13		3	3			
BEPA CPA/Productions animales										11	8	19	10	7	17		4	4
BEPA Aménagement de l'espace/travaux paysagers										10	10	20	14	14	28		15	15
Seconde pro Production animales/Systèmes d'élevage																15		15
Seconde pro Nature Jard Pay Forêt/Trav forestiers																9		9
Seconde pro Nature Jard Pay Forêt/Trav aménage pay																10		10
Bac Pro G/C chantiers forestiers**	7		7	8	4	12	11	6	17									
BAC Pro Travaux paysagers										10	8	18	8	5	13	14	6	20
Bac Pro CGEA/Productions animales***										8	6	14	6	6	12	6	4	10
Bac Techno STAV****	6	7	13		9	9										14		14
BTS Gestion forestière				3		3	9	2	11									
BTSA GPN/Animation nature	3		3	4	3	7	5	5	10									
BTSA GPN/Gestion des espaces naturels	24	7	31	10	18	28	12	9	21									
BTSA GPN/ACSE*****		2	2															
Total	64	27	91	55	54	109	68	45	113	58	45	103	50	41	91	68	36	104

Source : DRAAF - SRFD

* Entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux

** Gestion conduite chantiers forestiers

*** Conduite gestion de l'entreprise agricole (dominante élevage)

**** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

***** Gestion protection de la nature (GPN) - Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (ACSE)



EFFECTIFS DE L'APPRENTISSAGE AGRICOLE EN CORSE

Section	CFAA Sartène								CFAA Borgo							
	Rentrée 2007				Rentrée 2008				Rentrée 2007				Rentrée 2008			
	An 1	An 2	An 3	Total	An 1	An 2	An 3	Total	An 1	An 2	An 3	Total	An 1	An 2	An 3	Total
CAPA Entretien de l'espace rural	3	4	0	7	6	3	0	9	2	2	0	4	2	1	1	4
CAPA Productions agricoles, utilisation de matériel : spécialité productions animales	5	1	0	6	3	4	0	7	8	1	2	11	3	4	0	7
CAPA Productions horticoles : pépinières	1	1	0	2	0	1	0	1					3	2	1	6
CAPA Productions horticoles : productions fruitières									3	2	1	6				
CAPA Services en milieu rural					1	0	0	1	3	3	0	6	4	3	0	7
CAPA Soigneur d'équidés	3	2	0	5	0	1	0	1	6	3	0	9	4	3	0	7
CAPA Travaux paysagers	1	0	0	1	4	0	0	4	3	5	0	8	3	3	1	7
BPA Responsable d'exploitation agricole	2	5	2	9	2	2	0	4	5	11	1	17	7	1	1	9
BPA Chef d'Exploi ou OHQ polycul/élevage	0	1	1	2												
BPJEPS activités équestres	1	4	0	5	2	5		7								
Total	16	18	3	37	18	16	0	34	30	27	4	61	26	17	4	47

Source: Rectorat de Corse - Enquêtes 51 - Retraitement Oref

RÉSULTATS EXAMENS SESSION DE JUIN 2010

Diplôme	Option ou spécialité	Présentés	Admis	% de reçus	% global par diplôme
BEPA	Activités hippiques	10	8	80,0%	
	Travaux forestiers	9	3	33,3%	
	EA ENR	6	4	66,7%	67%
	Travaux paysagers	14	11	78,6%	
	Productions animales	4	3	75,0%	
BAC PRO	CGEA	4	3	75,0%	
	Travaux paysagers	6	5	83,3%	
	GC Chantiers forestiers	5	4	80,0%	
BTSA	Gestion forestière	3	2	66,7%	
	Animation nature	7	6	85,7%	81%
	Gestion des espaces naturels	11	9	81,8%	

Source: DRAAF - SRFD



DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR UNITÉS CAPITALISABLES EN 2010

Diplôme	Présentés	Admis	% de reçus
CAPA	33	20	61 %
BP Responsable d'Exploitation Agricole	70	50	71 %
BP Travaux de la Production Agricole			
Total			

Source: DRAAF - SRFD

SALARIÉS AYANT SUIVI UNE FORMATION EN 2009 DANS LE CADRE DU CTOP *

Thème	Hommes	Femmes	Total
Agriculture et territoire	4	5	9
Accueil et tourisme	0	0	0
Comptabilité, informatique, techniques administratives	17	17	34
Commercialisation, marketing	0	0	0
Conduite d'engins, permis, sécurité	19	1	20
Environnement	13	13	26
Gestion globale de l'entreprise	10	2	12
Productions animales	34	21	55
Productions végétales	36	3	39
Qualité, traçabilité, hygiène	2	1	3
Transformation	1	2	3
Total	136	65	201

Source: FAFSEA

* CTOP : contrat territorial d'objectifs et de progrès

Nombre total d'actions	63	Nombre total de jours	Total
En Corse par des organismes locaux	29	Nb de jours par stagiaire	1,1
En Corse par des organismes extérieurs	12	Nb total d'heures	1553
A l'extérieur	22	Nb d'heures par stagiaire	7,73

Source: FAFSEA



Diagnostic « activité - emploi - salarié - formation » de l'agriculture de production en Corse

Réalisation :
Sylvie d'Ornano, OREF

Secrétariat :
Nathalie Serra



**OBSERVATOIRE
RÉGIONAL EMPLOI
FORMATION
DE CORSE**



IMMEUBLE LES LAURIERS - Rés. CASTEL-VECCHIO
RUE DU BATAILLON DE CHOC - 20000 AJACCIO
TÉL. 04 95 22 34 35 - FAX 04 95 23 05 93
oref.corse@wanadoo.fr
www.fiore-corse.net

